



Association canadienne-française de Regina

ORDRE DU JOUR Réunion du CA-ACFR 8 septembre 2020

Zoom ou en personne au PSQV à 16h30

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour – 1 min
3. Déclaration de conflit d'intérêt – 1 min
4. Adoption des procès-verbaux du 22 juin et 27 août 2020 – 5 min
5. Affaires découlant des procès-verbaux du 22 juin et 27 août 2020 – 5 min
6. Adoption des états financiers d'avril, mai, juin, juillet 2020
7. Mise à jour du dossier des plaintes – 1 min
8. Planification stratégique - suivi
9. Entente de gestion des espaces scolaire-communautaires - suivi
10. AGA 2020 – suivi
Avancement, documents
Pétition
11. Rapport de la direction
12. Varia ouvert
13. Prochaine réunion – 1 min
14. Levée de la réunion – 1 min



**Association canadienne-française
de Regina
Procès Verbal
Réunion du CA-ACFR
8 septembre 2020**

Zoom ou en personne au PSQV à 16h30

Présences : Kymber Zahar, André Lapointe, Laurier Gareau, Christiane Soucy, Marc Drolet Elma Bos (directrice)

Absent : François-Regis Kabahizi

1. Kymber Zahar souhaite la bienvenue
2. **Laurier Gareau propose l'ordre du jour tel que présenté, André Lapointe appuie Adopté**
3. Aucun conflit d'intérêt
4. **Christiane Soucy propose l'adoption du procès-verbal du 27 aout avec les corrections apportés Laurier Gareau appuie Adopté**
5. Pas de suivi important
6. Il y a plusieurs questions sur les états financiers il est décidé de remettre à une prochaine rencontre
7. Il est décidé que si nous n'avons pas reçu de réponses a la deuxième lettre le 11 septembre qu'une troisième lettre sera envoyé avant de prendre une décision
8. Nous serons 13 personnes pour la planification stratégique dont les membres du CA plus 6 personnes de la communauté
9. Laurier fait remarque qu'il a passe en revu la version de l'entente envoyé le 1^{er} septembre.
Page 7 point 2.8 – il faut que comite de gouvernance soit mis à la place de l'ACFR Page 8 il demande qui définira l'utilisation des équipements
Page 10 point 4.1.9 il manque quelque chose
Point 4.1.14 il faut revoir la clause pour le pourcentage.

Point 4.2.2 s'assurer que le comité de gouvernance que les frais légaux soit payé et remboursé

Point 4.2.24 il faut qu'en cas de dissolution du CEF, le CEF doit intervenir pour s'assurer qu'il intervienne auprès du ministère de l'éducation pour le maintien des espaces communautaires

Ce sont les points que Laurier voulait porter à notre attention mais a part les coquilles l'entente sera prête à signer avant l'AGA

- 10.** Une pétition a été reçue en rapport avec le mode de livraison que le CA a choisie pour faire l'AGA, une copie de la pétition a été envoyée à nos bailleurs de fonds.

Il y a eu consultation avec l'avocat et il nous assure qu'il n'y a aucune valeur juridique pour trois raisons

1ere : c'est la norme en temps de pandémie

2eme : l'assurance ne pourrait pas nous couvrir

3eme : il faut donner la même opportunité à tous et si on fait en présentiel et en ligne il serait impossible de justifier comment les personnes en présentiel ont été choisies et les gens en ligne n'auraient pas la même opportunité de s'exprimer car les gens en présentiel monopoliseraient les discussions.

Il est donc décidé de faire un communiqué pour informer les gens du pourquoi nous avons décidé de faire la rencontre par Webinar

Il y aura une rencontre le 11 septembre avec Francine Proulx-Kenzle et Claire Belanger-Parker pour organiser le déroulement de l'AGA

- 11.** La directrice a eu une rencontre avec Claire Belanger-Parker pour apprendre comment utiliser le Webinar, elle se sent beaucoup plus confiante avec le fonctionnement.

- 12. Laurier Gareau propose que la direction soit ajoutée en tant qu'administrateur pour l'agence de Revenu du Canada** André Lapointe appuie Adopté

- 13.** La prochaine rencontre sera le 21 septembre à 17h

- 14.** Christiane Soucy propose la levée de la réunion à 19h17